



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**29 JUIN 2023**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DELIBERATION N° 2023-247**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 22 juin 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

**ETAIENT PRESENTS :** M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, M. André BONET, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Jean-Claude PINGET, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Catherine SERRA, Mme Florence MOLY, Mme Michèle MARTINEZ, M. Georges PUIG, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAND, Madame Marie ESTEVES, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES.

**REPRESENTE(S) :** Marie BACH, ayant donné pouvoir à Véronique DUCASSY, Rémi GENIS, ayant donné pouvoir à Sébastien MENARD, Jacques PALACIN, ayant donné pouvoir à Frédéric GUILLAUMON, Sandrine SUCH, ayant donné pouvoir à André BONET, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Edouard GEBHART, ayant donné pouvoir à Danielle PUJOL, Michèle RICCI, ayant donné pouvoir à Patricia FOURQUET, Marie-Christine MARCHESI, ayant donné pouvoir à Jean-Yves GATAULT, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à Charles PONS, Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Xavier BAUDRY, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à Jean-Luc ANTONIAZZI, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Christine GAVALDA-MOULENAT, Chantal GOMBERT, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE, Catherine PUJOL, ayant donné pouvoir à Bernard REYES

**ABSENT(S) :** Mme Marion BRAVO, Mme Charlotte CAILLIEZ, M. Bruno NOUGAYREDE.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Sébastien MENARD

=====

**21 rue des Mercadiers - Résiliation amiable et anticipée du bail emphytéotique avec l'ESH Habitat Perpignan Méditerranée**

M. Charles PONS expose :

Mes chers collègues,

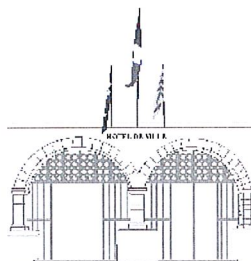
En date du 13 avril 1994, la Ville a consenti à l'Office Public HLM de la Ville de Perpignan le bail emphytéotique suivant :

Objet : immeuble sis 21 rue des Mercadiers cadastré section AH n° 141 (maison d'habitation élevée de 2 étages sur rez-de-chaussée)

Durée : 40 ans

Loyer : 15,24 €/mois

L'immeuble étant frappé depuis le 18 mars 2022 d'un arrêté de péril imminent assorti d'une Interdiction Temporaire d'Habiter, l'ESH Habitat Perpignan Méditerranée a sollicité par courrier du 27 février 2023 une résiliation anticipée du bail.



Il est aujourd'hui proposé de procéder à la résiliation amiable et anticipée du bail emphytéotique du 13 avril 1994 sans indemnisation.

Considérant l'intérêt de reprendre la pleine et entière propriété de cet immeuble inclus dans le périmètre du projet de réhabilitation de l'ilot 20 PUIG au titre du NPNRU,

Le Conseil Municipal décide :

1/ D'approuver la résiliation amiable et anticipée du bail emphytéotique du 13 avril 1994 avec l'ESH Habitat Perpignan Méditerranée

2/ D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière

3/ De prévoir la dépense au budget de la Ville (imputation 2138)

OÙ cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

52 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission: **066-216601369-20230629-175589-DE-JJ**

Accusé reçu le : **- 7 JUIL. 2023**

Affiché le : **- 7 JUIL. 2023**

M. Charles PONS, Pour le Maire l'Adjoint délégué





Vu pour être annexé à la délibération  
du Conseil Municipal en date du **29 JUN 2023**

Pour le Maire,  
**L'Adjoint délégué**



**Charles PONS**